Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 60 (1922)

Heft: 37

Artikel: Aux examens des cours complémentaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217455

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois jusqu'au 31 décembre 1922

2 fr. ==

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



'AVAIS entendu à maintes reprises par-ler de ce village de Cheyres encore signent par un minuscule point noir, dans l'enclave d'Estavayer, entre le paisible chef-lieu de la Broye et le grand village vaudois d'Yvonand.

Et j'avoue qu'en entendant appeler cet humble village de Cheyres le « Montreux fribourgeois », je trouvai la figure singulièrement hyberbolique. Aussi, ne voulant pas, sans m'assurer de visu, juger sommairement l'opinion de quelques-uns, je me suis rendu la semaine dernière à Cheyres, et je me hâte de déclarer que le Montreux fribourgeois, moins le luxe du décorum, a certainement, avec la Nice du Léman, beaucoup de points de ressemblance.

Situées sur une terrasse dominant le lac de Neuchâtel, ses jolies maisons blanches, blotties sous la verdure, naguère se miraient dans les eaux limpides. Aujourd'hui, à cause de la correction des eaux du Jura, le lac s'est retiré, et une grève, transformée en de riantes prairies, a remplacé, sur une longueur d'un demi-kilomètre, la surface plane où ses flots venaient jadis expirer. Si la poésie y a perdu un peu de son lustre, l'agriculture, par contre, en a fait son profit, tant il est vrai que toute chose a son bon côté.

Situé comme Montreux, en amphithéâtre au bord du lac, et adossé à une colline couverte de beaux vignobles, Cheyres est surtout le Montreux fribourgeois à cause de la beauté du site et la douceur de son climat. De la terrasse où se trouve située l'excellente hôtellerie de la « Grappe », la vue embrasse toute la longue et belle, quoique un peu uniforme, chaîne du Jura, ses riches bourgades, ses beaux villages et ses villes, depuis Grandson jusqu'à Neuchâtel et une partie du Val-de-Ruz.

Le village, avec sa vieille église et son ancienne demeure baillivale, n'a rien, il est vrai, de luxe qui caractérise la contrée vaudoise que le cosmopolitisme a prise d'assaut et transformée en une cité toute moderne. Point de kursaal, point d'hôtel avec ascenseurs, ni de tramways, ni de régates; rien que la chère solitude des champs, le paisible pa norama de la côte ouest, la réconfortante bonhomie champêtre, et ce bon air, si doux, si pur, qu'aspirent comme un soufle divin, les octogénaires de l'endroit, qui lui attribuent, à bon droit, leur longévité.

Une colline, qu'on appelle les Côtes de Cheyres, entoure le territoire de la commune d'un demicercle, et l'abrite contre la rigueur des vents. Cette colline, d'une altitude d'environ 300 mètres, est couronnée de sapins dont l'arome sain et pénétrant ne contribue pas peu à la salubrité de l'air qu'on y respire.

Aux gens fatigués, désireux de goûter non pas du théâtre ou des jeux, mais le vrai repos et le bon air, la solitude et la rêverie, je dirai : allez passer un mois à Cheyres, faites-y une cure de lait, courez ses sentiers perdus sous bois, où les chantres ailés sauront vous charmer mieux que le cuivre d'un orchestre ; vous en repartirez vivifiés et joyeux, de cette joie que donne seule la santé, et, comme moi, vous n'oublierez jamais ces superbes matinées pleines de rosées et ces troublants crépuscules, après que l'astre du jour, dans son nimbe d'or, va s'effondrer, plein de splendeur, derrière les cimes empourprées de la belle chaîne du



MONSU POTTU

II

Lo Pottu è sa fenna l'avant zu duve bouîbe que l'étant tot parai, dâi galèze pernette. La pllie villhie l'étai rebatcha la criblette po cein que l'avaî la fremoutse totte creblaïe de leinteye. La dzouvena l'étâi la Rodzette, câ l'avaî la tignasse que fliambâve quemet lo selâo à midzo. Stau duve poure bouèbette l'avant rein quie trâi tsemise eintre lè duve. Adan, lè demeindza, l'étaî ouna bargagne dé la metsance vè lo Pottu, po savaî se l'étaî la Creblette âo bin la Rodzette que dévesaî s'einfatà dein lo pantet proupro, câ ne pouâve pas eintra lè don dein lo nûmo.

Lè crouïe vaurein dâi veladzo avant traovà moïen d'eimbêta lo Pottu et sa fenna ein lau déseint: « Bondzo, Monsu Pottu, bondzo, Madame Pottue!» Cein lè fasaî einradzî âo tot fin, è lo Pottu lè corratâve avouè son dordon, mâ l'étaî adî pî. Daiz' autro iâdzo, quand lo Pottu décheindâi lé z'égrâa dè Grenî, lè grand z'écoulî bramant âi z'orollhie dè botollions, po lau fere poare: Sauva-te, vaique lo diabllio que vint té preindre! Lo pourro gâ fasaî dâi sicllaïe, tant que lo Pottu cein lâi fasaî vergogne.

On dzo, la Pottue fasaî la buïa tsi Madame la Menistre; la bouèbe à sta dame que ne se peinsâve pas quie l'étâi rein qu'on sobretiet, va dere à la fenna:

- Madame Pottu, vo fau venî fère lè dix'hâore! La Pottue vint rodze quemet lo fû è desaî à la pourra boèbette :
- Acutta bin, ma petite, ne sû pa Madame Pottu, su la tante Fanchette à Djan-Abram à Marc à Nicolas; té faû t'en soveni on autro iâdzo, câ ne vû pa revenî fère la buïe tsi vo, po me vère batsî dinse!

On autro dzo, la Pottue l'avaî fè fornaïe d'ouna dozanna dè pan tsi lo bolondzî. Monsu lo régent l'avaî asse fè âo for à la mîma. La Pottue vint queri son panâ dè pan la premîre et tsanzîve ouna miche avouè stisse âo régent, ein fère atteinchon. Mâ lo pan doo collîdzo l'étaî asse biau é asse bian que de la navetta, po cein quie lo père âo régent l'avâi étâ bolondzi, mâ lo pan à la Pottue étaî fè avouè le maîti dé fromeint é la maîti dè truffllie pas mîmo plliemêie et dépacitaïe. Nion, âo collîdzo, n'a volliu medzî sti pan, | à Artémis, déesse de la chasse.

l'a falliu lo baillî âi dzenellhie. Lo bouèbo ao régent l'a de à la Pottue :

- Vo z'âi tsandzî on pan avouè no, l'autro décando, tsi lo bolondzî,
- Ah! te possibllio, que fâ la Pottue, l'étâi avouè vo que i'è tsandzi mon pan! L'étaî bin domadzo, oï, me fâi, câ lo voutrô n'étâi pardine pas bin bon, l'étaî bin trau bian!

Suzette à Djan-Samuïet.

(A suivre.)

Aux examens des cours complémentaires. — C'était encore au temps où les conseillers d'Etat étaient élus par le Grand Conseil.

Un inspecteur interroge un élève qui ne paraît pas très au clair sur les questions d'instruction civique. Il lui explique que s'il est des cantons où les conseillers d'Etat sont nommés par le peuple, dans le nôtre, en revanche, ils le sont par le Grand Conseil.

- Eh bien, maintenant, avez-vous compris? demande l'inspecteur.

- Oh! oui, M'sieu.

- Alors, pourquoi, moi, citoyen vaudois, ne puis-je élire un conseiller d'Etat?
- Parce que vous êtes privé de vos droits civiques!

EN CHASSE



OS chasseurs ont depuis lundi le fusil en bandoulière et le gibier sur les reins. Ils courent monts et vaux, hattent les tabilité.

sautent les fossés, pataugent dans les ruisseaux et les marécages et tiraillent, tiraillent à qui mieux mieux. La terreur règne parmi le jeune gibier de poil et de plume, qui n'ose se hasarder hors du terrier ou du nid. Les anciens, faits au feu, ne s'émeuvent que tout juste; ils savent bien que tous les coups ne portent pas et sourient.

Voici, publiée à l'occasion de l'ouverture, par le Peuple, d'Yverdon, une prière d'un chasseur à Diane pour implorer son patronage.

Chaste Divinité, qui poursuis dans les bois La biche haletante et le cerf aux abois. Et qui franchis fossé, roc, buisson, précipice, De ton pied si lėger, à mes vœux sois propice! O blanche chasseresse, ô Diane à l'arc d'argent, Accorde un flair subtil à mon chien diligent Que sous ton influence un sûr instinct le guide Vers la retraite obscure où le lièvre timide Se gîte et se blottit, où le perdreau rusé, Après avoir piété, tout à coup s'est posé, Où la caille qu'il suit, pour mon plaisir d'artiste Cesse d'entrelacer adroitement sa Donne-lui le génie et le zèle qu'il faut Pour n'être pas tenu trop longtemps en défaut : A sa docilité, joins une ardeur prodigue Et qui se fasse un jeu de braver la fatigue. A moi, sœur d'Apollon, donne l'intime orgueil D'un jarret inlassable et d'un juste coup d'œil, D'une verte santé, d'un cœur sensible au charme Que l'on trouve à porter à travers champs une arme, A s'enivrer du bruit plaintif et captivant D'un cor, qui sonne au loin, et qu'emporte le vent. Délivre mon esprit du trouble et de la peine ; Et fais qu'en t'apportant des bouquets de verveine 1 Je puisse chaque jour t'offrir avec bonheur Un gibier immolé, Déesse, en ton honneur!

Charles Val.

La verveine était la plante consacrée chez les Grecs